



L'avenir de l'aéroport en suspens

Bien positionnée par rapport aux centres de gravité économique de la grande région, il n'en reste pas moins que la plateforme d'Auxerre accuse la dégradation de ses conditions d'exploitation et perd des vols d'affaires.

Soumis aux restrictions de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), l'aéroport d'Auxerre est momentanément redevenu aérodrome. Cette "décote" n'est pas sans effet sur le trafic. Il a chuté de 20% entre 2011 et 2013 (-43% pour les vols d'affaires) ainsi que le volume d'affaires de BAS (Bourgogne aéro services), société de maintenance aéronautique. Pour sa remise à niveau, l'équipement nécessite d'importants travaux. Aussi, afin de présager de son avenir, début 2014, ses cofinanceurs² (Communauté de l'auxerrois, Conseil général de l'Yonne et Conseil régional de Bourgogne) évaluaient la performance économique de l'outil.

Atouts et intérêt

En dépit des sommes conséquentes à engager régulièrement, la présence d'un aéroport dans l'auxerrois n'est pas dénuée d'atouts. D'une part, la stratégie de développement économique du territoire l'a identifié comme contribuant nécessairement à sa notoriété (cf. ci-après).

D'autre part, l'activité qui gravite autour, ne manque pas d'intérêt. La maintenance aérienne, la vente de petits équipements aéronautiques par HBSAT et l'entoilage réalisés par BAS, Bourgogne entoilage (15 emplois, mais des sociétés qui ambitionnent de se développer et se diversifier) et leurs sous-traitants locaux constituent des prestations recherchées. L'ensemble représente un chiffre d'affaires agrégé de 23 millions d'€.



Afin de contribuer pleinement à la stratégie de développement économique nouvellement arrêtée, l'aéroport gagnera à recouvrer rapidement le niveau d'infrastructures et d'équipements nécessaire à son repositionnement sur les vols d'affaires, de loisirs et pourquoi pas de tourisme.

La présence de Bourgogne aéro services et Bourgogne entoilage et leur volonté de recruter pour se développer, sont déjà des moteurs en soi de l'économie sur site (Boutique HBSAT et Relais des ailes) et locale. Elles ont en effet stimulé la montée en compétences de plusieurs de leurs sous-traitants qui disposent aujourd'hui de certifications très spécifiques.

Affaires et loisirs

Deux ans en arrière, la plateforme était encore le siège de l'aviation d'affaires de sept grands comptes d'Auxerre : La Sopréma, Friginox, L'Oasis, La Chablisienne, Berner, La Fournée dorée ou les Laboratoires Macors "pesant" 340 millions d'€ de chiffre d'affaires, voire 750 millions d'€ si les trois autres grands comptes venaient

à l'adopter. Utilisé par les militaires de la Gendarmerie, l'aéroport l'est aussi par l'hélicoptère du CHA (Centre hospitalier d'Auxerre) pour son avitaillement.

Enfin, reste à souligner sa diversification dans le cadre de l'aviation de Sports et loisirs avec la présence de deux écoles de pilotage (privée et ULM) fréquentées par des élèves du territoire. Elles représentent 75% à 78% des mouvements sur les deux dernières années mais ne peuvent cependant pas constituer le seul axe de développement stratégique.

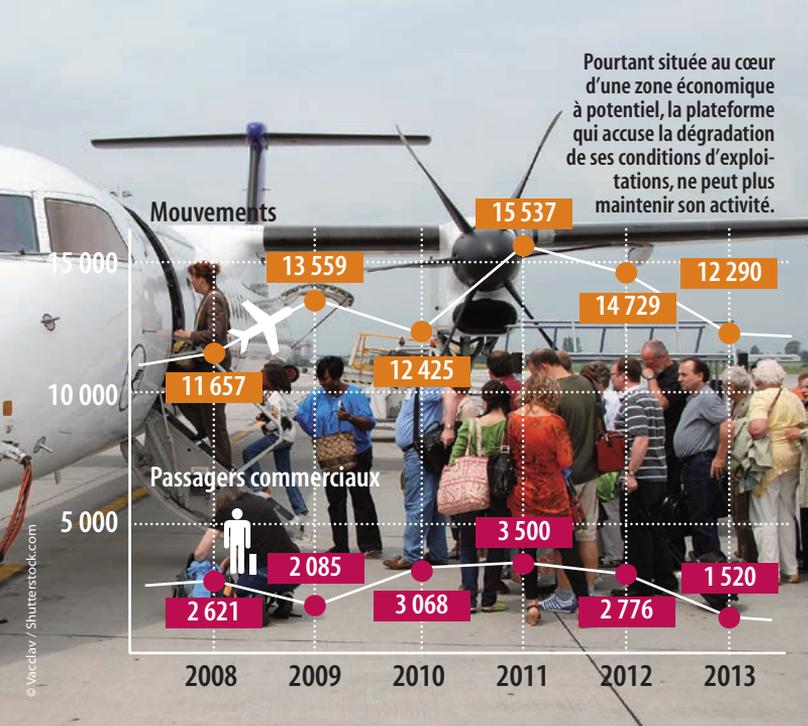
Droit au but

Au vu de ce constat et des scénarios d'impact en cas de fermeture de l'outil ou à l'inverse de son développement, rien n'est vraiment arrêté pour l'heure. Les cofinanceurs ont encore quelques mois pour se décider. **Suspendus au verdict de la DGAC, ils lanceront l'étude d'impact environnementale courant mai. De là, ils déposeront leur demande de dérogation, puis le plan de dégagement latéral et d'approche de la piste nécessitant l'abatage ou l'étagage des arbres qui percent les servitudes. Annexé au PLU (Plan local d'urbanisme), ce document donnera lieu à une enquête publique en septembre/octobre.** Nous ne saurons donc pas avant fin 2014 si l'aérodrome s'envolera!



¹ Déclassement de son ILS (système d'atterrissage aux instruments) en août 2013, application des servitudes de dégagement latéral et d'approche en janvier 2014.

² Agglomération, Conseil général et régional de Bourgogne regroupés au sein d'un Syndicat propriétaire et gestionnaire financier de la plateforme.



Une étude pour rebondir

Dans la situation où l'aéroport n'était plus en mesure de répondre à ses objectifs économiques, industriels ou touristiques sinon aux moyens d'investissements lourds, une étude est lancée début 2014. Il s'agit de vérifier son positionnement par rapport aux plateformes concurrentes et sa légitimité à contribuer à la stratégie de développement économique nouvellement élaborée (cf. interCOM N° 110 - janvier 2014). Le diagnostic ne se fait pas attendre. Mi-mars, le Syndicat est fixé.

Un outil nécessaire à l'économie locale

Bien que les entreprises en place privilégient d'autres moyens de transport (fer, route) ou d'autres plateformes situées à proximité (Troyes qui, par ailleurs, offre de meilleurs services aux entreprises), la fermeture de l'aéroport d'Auxerre peut compromettre le développement économique local à moyen et long terme ; priver le territoire de la venue de nouvelles entreprises. Car sans gare TGV, l'aéroport constitue le principal nœud de connexion de l'auxerrois avec les réseaux na-

tionaux (98% des mouvements en 2013) et internationaux (2%).

Une gestion à reprendre

Ses équipements et ses infrastructures se sont dégradés. 96% des recettes proviennent des subventions (Agglomération, Conseils général, régional et Etat) à contrario de l'activité qu'il génère. Il est donc peu rentable tel qu'il est actuellement géré. Mais la plateforme, bien située, bénéficie de la proximité du bassin parisien et il est aisément décelable qu'elle est face à un vrai manque à gagner.

Un potentiel à soutenir

S'il s'agit dès à présent d'améliorer les conditions d'utilisation actuelle, ne serait-ce que pour, dans un premier temps, éviter le départ des acteurs économiques en place. L'aéroport doit, en outre, proposer un service de qualité (accueil des usagers, location de voitures, aménagement des lieux de vie, salles de réunion, etc ...) pour retrouver son envol.

Consultez la synthèse du diagnostic réalisé par CEIS (Paris)



Diapason !

Principaux travaux ou études réalisés depuis 2007, date du transfert de l'aérodrome au Syndicat de gestion actuel (Communauté de l'auxerrois, Conseil général de l'Yonne et Conseil régional de Bourgogne).

2007 / 55 000€

Travaux divers, étude de pré-faisabilité d'un parc d'activité.

2008 / 55 000€

Diagnostic de la piste et éta-bblissement d'un Plan pluriannuel d'investissements (PPI).

2009 / 135 000€

Remplacement du matériel d'approche, travaux divers, participation à la mise aux normes de la station d'avitaillement.

2010 / 8 000€

Travaux sur pavillons.

2011 / 56 000€

Modification du hangar du véhicule pompier, réfection du secteur 19 de la piste, des parkings avions et du système d'assainissement, mise aux normes du taxiway.

2012 / 224 000€

Mise aux normes du restaurant, des hangars. Installation d'un on-duleur pour le balisage de la piste.

2013 / 115 000€

Remplacement de la station météo et d'une partie de la clôture.

2014 / 76 000€

Etude de positionnement stratégique, étude d'impact, travaux divers.

2015 et après / Plus d'1,7 million d'€

Réfection de la piste, des parkings avions et du système d'assainissement.